

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 avril 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 11 avril 2018, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 10 et 11 avril 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 11 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (10 avril 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 4 violations, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc a quant à lui recensé 3 violations, dans les provinces de Deraa (2) et de Homs (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 779.

Le poids total des cargaisons distribuées s'élève à 2 508,4 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 182 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 76 811.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Hmeïra (province d'Alep).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 500.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (11 avril 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 4 violations, dans les provinces de Lattaquié (3) et d'Alep (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 1 violation, dans la province de Deraa.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit trois opérations humanitaires à Mouaa (province de Hama), à Kissoué (province de Rif-Damas) et à Tell Daman (province d'Alep), qui ont permis de fournir 5,7 tonnes de vivres et de biens de première nécessité à la population locale.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 782.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 514,1 tonnes.

Un convoi humanitaire de l'Organisation des Nations Unies a acheminé une cargaison de 143 tonnes à Taïbé, dans la province de Deraa.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 385 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 77 196.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Mashara (province de Qouneïtra).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 501.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.